

et de grandes difficultés, soit dans les Indes, soit ailleurs : il avait tant de choses à régler qu'il ne pouvait y suffire ; souvent il vaut mieux paraître ignorer ce qu'on ne peut empêcher que de chercher à s'en mêler, comme de vouloir empêcher les Français d'équiper des vaisseaux pour faire des découvertes ; s'ils ne pouvaient se rendre à la mer du Sud par le fleuve qu'ils avaient découvert, peu importait, à son avis, ce qu'ils pourraient faire là ; il lui semblait plutôt qu'ils y périeraient. Je lui dis que je voyais le contraire, qu'une fois établis là, ils feraient des découvertes de côté et d'autre, et que ce qu'il fallait, c'était de ne pas laisser les Français se fixer ni là ni ailleurs, mais de les détruire immédiatement. D'après ce que je viens d'apprendre, je crois que la réponse que le roi me donnera sera comme la précédente ; il ferait encore la même réponse, je pense, si les Français lui prenaient Lisbonne, car on ne veut pas rompre publiquement avec eux par la raison que je donne dans ma lettre à S. M. D'un côté, on montre une grande faiblesse, et de l'autre, on veut faire la loi à tout le monde ; certainement s'ils le voulaient, comme ils ont un grand nombre de navires et tout ce qu'il faut pour les armer, ils pourraient envoyer d'ici, en peu de jours, une escadre suffisante, sans avoir besoin de l'aide de S. M. ; mais ils ne voudraient pas le faire. Je me suis alors adressé à S. M. la reine sur le sujet, et comme je sais que Son Altesse est dévouée à S. M. l'empereur, je me suis permis de lui dire que je regarde comme une grande lâcheté ce que l'on fait ici sous ce rapport ; car le roi, son époux, dit que l'endroit où les Français sont allés le regarde d'une manière particulière, et puisqu'il ne veut pas le défendre qu'il abandonne à S. M. la navigation de toutes ses côtes, que S. M. la défendra comme elle fait des autres lieux de son domaine ; j'ajouterai d'autres raisons pour leur faire honte de permettre tout ce mal. Son Altesse me dit qu'elle en parlerait au roi, son époux, et y travaillerait de tout son pouvoir ; elle croit qu'il n'y a pas de négligence intentionnelle, mais persuasion sincère que tout cela aurait peu d'effet. Je donnerai avis à S. M. et à votre Seigneurie de ce que le roi me répondra ; pour le moment je veux profiter de l'occasion que m'offre un domestique de la reine très chrétienne pour vous écrire ceci en chiffres. Ce domestique est flamand et paraît très affectionné au service de S. M. Césarienne, d'après ce que me disent François de Guzman et son épouse, etc.

(A suivre.)

LECTURE POUR TOUS.

VARIÉTÉS

La population de la France, d'après les chiffres officiels du dernier recensement, est de 38,005,150 habitants, soit une augmentation de 208,584 habitants depuis le recensement précédent. L'augmentation de la population s'est, paraît-il, exclusivement faite dans les villes, la population rurale ayant décré.

—*Recensement en Angleterre.*—On vient de terminer les opérations du recensement à Londres.

La capitale de l'Angleterre compte à l'heure qu'il est 5,633,332 habitants, c'est-à-dire presque autant que la Belgique tout entière.

Londres est plus peuplé que la Suède—

4,800,000 habitants,—que le Portugal—
4,500,000,—que la Suisse—3,000,000,—
que la Saxe—3,200,000,—le Danemark—
2,200,000,—la Grèce—2,000,000,—et la
Norvège—2,000,000

Londres a plus d'habitants que le Canada—qui est grand comme l'Europe tout entière,—et un million de plus que l'Australie.

—On compte actuellement 151,614 catholiques noirs aux Etats-Unis, ainsi répartis dans divers diocèses : Alton, 300 ; —Baltimore, 3,500 ; —Charleston, 800 ; —Leavenworth, 135 ; —Little Roch, 100 ; —Louisville, 5,794 ; —Mobile, 2,500 ; —Nashville, 35 ; —Natchez, 1,500 ; —Natchitoches, 12,000 ; —Nouvelle-Orléans, 80,000 ; —New-York, 3,500 ; —Caroline du Nord, 150 ; —Philadelphie, 1,500 ; —Pittsburg, 500 ; —Richmond, 600 ; —Saint